



# Compte-rendu de la réunion avec les citoyens du 28 JUIN 2022

Notre Mouvement Citoyen a eu le plaisir de rencontrer les habitants de LINCÉ. Suite à cette rencontre, nous avons le plaisir de vous présenter les réponses du Collège des Bourgmestres et Échevins par rapport aux questions sur les thématiques émises par les participants et jugées par ceux-ci comme prioritaires.

Le Mouvement citoyen a également engagé des actions et mis en route des propositions.

## La sécurité routière

### 1. Vitesse excessive

Le Mouvement Citoyen a questionné le collège lors du conseil communal du 3 août 2022.

« Les citoyens de Lincé se plaignent de la vitesse excessive dans le village. Que proposez-vous de mettre en place pour améliorer cette situation ? »

« Est-il envisageable d'installer des ralentisseurs de vitesse aux endroits les plus sensibles ? Ne pourriez-vous pas placer des bâches 50 km à l'entrée du village ? »

#### Réponse du collège

*Il y a quelques personnes qui roulent extrêmement vite mais quand on observe les statistiques, les moyennes ne sont pas mauvaises. Les rues dont on parle ne sont pas reprises dans les statistiques sur les zones accidentogènes que nous avons au niveau du Collège de police.*

*Nous allons chaque année à Lincé avec Mme Docteur (rue des Fosses, rue du Grand Bru, jusqu'au rond-point situé après le cimetière). Elle accepte certains aménagements qu'on lui propose, et d'autres non. Ces aménagements-là lui seront repropoés l'année prochaine et l'année d'après en espérant qu'elle change d'avis. Elle nous propose également des éléments parfois, mais on ne peut pas mettre des casse-vitesse partout où on veut.*

*Le Collège est très attentif à ces problèmes de sécurité routière. Vous avez mentionné les bâches 50Km/h qui ne sont pas reprises dans la législation sur la sécurité routière de la Région wallonne mais pour lesquelles nous avons reçu un accord du SPW. On ne peut cependant pas mettre des panneaux 50km/h partout sur les 300km de voirie communale. Nous commençons à avoir une cartographie complète de la situation de la Commune grâce au placement de notre radar préventif un peu partout sur la commune. Nous constatons des vitesses un peu excessives par rapport aux « V85 », dans la rue Joseph Potier. Des aménagements ont été demandés à la région wallonne à de multiples reprises sans succès.*

#### Proposition du MCS :

Le problème de la sécurité excessive semble récurrent, et présent dans chaque village de notre commune. Nous demandons à la commune d'installer toutes les infrastructures possibles et nécessaires afin de prévenir et d'endiguer ce problème de vitesse excessive.

Constatant que :

- l'installation d'infrastructures (chicanes, ralentisseurs...) est limitée (notamment par le coût)
- la présence beaucoup trop peu fréquente de détecteur-avertisseur de vitesse (1 pour toute la commune)
- la priorité des services de police n'est pas le contrôle de la vitesse sur les routes secondaires

Le Mouvement Citoyen estime qu'il faut sensibiliser un maximum les utilisateurs des voiries secondaires (principalement des Sprimontois) à cette problématique.

Afin d'envisager des actions citoyennes visant à mettre en place des solutions, le MCS propose de constituer un groupe de réflexions et d'actions centré sur cette thématique.

Ce groupe pourrait par exemple appuyer, par des pétitions, les demandes de modifications de signalisations, mener des campagnes de sensibilisations, etc ...

Si vous souhaitez prendre part à ce projet qui se développerait sur l'ensemble du territoire communal, vous pouvez contacter notre secrétariat au numéro 0495/75.90.59

### 2. Trafic « extraordinaire »

Les villageois souhaitent être informés, préalablement, des activités extraordinaires donnant lieu à un passage de véhicules exceptionnels, tels les rallyes de motos, ancêtres etc ....

#### Action du MCS :

Le MCS demande au Collège Communal de solliciter les clubs organisateurs afin d'obtenir les dates de passage de ces rallyes; lesquelles seraient communiquées aux villageois par le biais du journal communal, site de la commune...

## **Le social**

### **1. Assistance aux personnes âgées**

Une demande a été faite lors du Conseil de Village, concernant l'assistance aux personnes âgées en difficulté. Le Mouvement Citoyen a rappelé l'existence de télé-vigilance et a fourni aux demandeurs les informations nécessaires.

La télévigilance est un système d'appel à l'aide qui vous relie, 24h/24 et 7j/7, à une centrale téléphonique qui garantit une intervention en cas de problème. Cette centrale est basée à Seraing ; téléphone 04/338.20.20

### **2. Tiers lieu – lieu de rencontre**

Il y a une demande pour un lieu de rencontre notamment entre jeunes. L'ancien presbytère a vocation à accueillir ce type de rencontre.

Cependant, des riverains informent de l'organisation régulière de « fêtes sauvages » à l'ancien Presbytère de Lincé . Si les riverains sont tout à fait favorables à l'organisation de fêtes occasionnelles dans le village, ils regrettent le manque de respect des organisateurs de ces fêtes sauvages au Presbytère (musique à fort volume très tard dans la nuit, cris, rires aux alentours de la salle, déchets ...)

Nous avons fait part de ces informations au Collège Communal.

#### **Réponse du Collège :**

*« nous interrogerons le Comité ».*

**Le Mouvement citoyen** est à nouveau intervenu en ces termes :

*« Il y aurait une convention en cours [négociation] entre la fabrique d'église et le Comité. Il serait intéressant de mettre les riverains en relation avec les représentants de la Fabrique d'église et du Comité afin qu'ils puissent **construire ensemble** un règlement de fonctionnement».*

#### **Réponse du Collège :**

*«la convention de bail locatif, est en préparation à la demande de l'évêché.*

*Il n'est pas certain que l'évêché accepte l'intervention de tiers ».*

*En ce qui concerne les nuisances, il faut se référer aux règlements communaux et se tourner vers les services compétents.*

**ACTION DU MCS :** Vu la réponse peu explicite du Collège Communal, le MCS a pris contact avec le comité afin qu'il invite les riverains du presbytère à l'élaboration d'un « modus vivendi » en commun.

### **3. Potagers communautaires**

*« Les habitants de Lincé souhaiteraient obtenir une liste des terrains susceptibles d'être utilisés pour la mise en place de potagers communautaires. Cela est-il possible ? »*

**Le Collège : non, il n'y en a pas.**

*« nous devons vérifier les données et réfléchir à la question. Il faut en tout cas que ce soit un projet collectif et non un projet porté par un ou deux riverains uniquement ».*

#### **Action du MCS :**

Le MCS ré-interrogera le Collège Communal pour obtenir le résultat de leur réflexion et demander que lui soit communiquée la liste des terrains disponibles.

Le MCS communiquera aux habitants de Lincé, les informations reçues, notamment par la page facebook, « village de Lincé ».

Si VOUS êtes propriétaire d'un terrain susceptible d'accueillir un potager communautaire et que vous souhaitez collaborer à ce type de projet merci de prendre contact avec le MCS à l'adresse : [mcsprimont2017@gmail.com](mailto:mcsprimont2017@gmail.com)

### **4. Orchestre d'un soir**

Beaucoup de Sprimontois sont musiciens amateurs et s'adonnent à leur loisir souvent en solitaire, soit parce qu'ils estiment que leur talent n'est pas suffisamment développé pour jouer en groupe, soit parce qu'ils n'ont simplement pas trouvé de partenaire.

### **Action du MCS :**

Le Mouvement Citoyen prend actuellement des contacts avec des animateurs musiciens, susceptibles d'organiser un/des rassemblement/s de musiciens amateurs, débutants ou chevronnés, afin de jouer ensemble dans le cadre d'ateliers musicaux. Les projets et la cadence des répétitions seront déterminés par les participants. Un appel sera lancé dès que la structure aura été mise en place. Probablement début 2023.

## **Urbanisme- Environnement**

### **1. Problèmes d'égouttage**

A LINCE comme dans d'autres villages (Florzé, notamment) les villageois s'inquiètent quant à l'entretien des égouts. Le MCS a donc interrogé le Collège Communal en ces termes :

*« En ce qui concerne le réseau d'égouttage, y-a-t-il un agenda d'entretien prévu ? si oui, lequel ? »*

**Réponse du Collège :** *« non, il n'y en a pas ».*

**Action du MCS :** Vu le risque que représentent des égouts bouchés lors de fortes précipitations comme nous en avons connu en juillet 2021 (inondations), lesquelles, de l'avis des météorologues, risquent de se reproduire plus fréquemment, le Mouvement Citoyen va proposer au Collège Communal d'établir un calendrier d'entretien des égouts sur la commune, de le communiquer à la population, en accordant une attention toute particulière aux égouts installés dans les villages qui ont été victimes des inondations.

En attendant, pour signaler un égout bouché ou encombré n'hésitez pas à appeler le service travaux au 04/382.43.13

### **2. Chemins ruraux**

Les villageois souhaitent maintenir le caractère rural des chemins et souhaiteraient être associés aux projets d'aménagement et d'entretien des chemins et sentiers dans leur village. Ils souhaitent que le cadastre des chemins communaux soit établis en tenant compte des chemins déclassés, déplacés, fermés illégalement.

## **Actions du MCS**

C'est le projet du Mouvement Citoyen que de pouvoir associer les Sprimontois au pouvoir de décision dans toutes les politiques communales qui les concernent. Nous tentons de faire passer ce message à la majorité depuis 3 ans et nous continuerons à le faire. La mise à jour d'un cadastre des chemins et sentiers communaux est un projet que souhaite mener le MCS s'il fait partie demain de la majorité.

## **Administration de la commune**

### **1. Accueil**

Si des villageois présents ont exprimé leur entière satisfaction quant aux services de l'administration communale par rapport au public, d'autres se sont plaints du peu de souplesse dont font preuve certains services de l'administration communale, notamment en matière d'urbanisme. Ils ont exprimé le sentiment d'un « deux poids deux mesures » selon que l'on est proche ou non de la majorité.

**Action du MCS :** le Mouvement Citoyen fait écho de ces informations après du Collège.

Mouvement Citoyen de Sprimont      6, rue Creumama 4141 LOUVEIGNE      Tél : 0495/75.75.90.59  
Adresse mail : mcsprimont2017@gmail.com      Site internet : www.mcsprimont.com

**« Aux élections, ils vous demandent votre voix, pas votre avis ! Avec le Mouvement Citoyen, cela peut changer ! »**

**Vous êtes intéressé par un achat groupé de mazout de chauffage et/ou de pellets ?**

**Ecrivez-nous à [mcsprimontmazout@gmail.com](mailto:mcsprimontmazout@gmail.com) ou à [mcsprimontpellets@gmail.com](mailto:mcsprimontpellets@gmail.com) pour obtenir les informations.**